

HYDROTHANE F1

Vernis polyuréthane en phase aqueuse résistant aux UV et à très faible émission de COV



DOMAINES D'EMPLOI

- Couche de finition incolore pour revêtements de sol époxydiques et polyuréthanes.
- Satisfait aux exigences de la norme DIN 18 032 pour les sols de salle de sport.
- Application en intérieur et en extérieur.

DEFINITION

- Facile d'entretien.
- Facilité d'application grâce à sa grande fluidité.
- Excellente résistance aux produits chimiques.
- Version à réduction de glissance : HYDROTHANE F1 RG (voir FT n°089 pour la mise en œuvre)
- Très faible teneur en COV selon ISO 16000 : **Classe A+**
- Bonne résistance aux UV

CARACTERISTIQUES

- | | | |
|---------------------------------------|-------------|--|
| ➤ Classement AFNOR | | Famille I / Classe 6 a |
| ➤ Nature du produit | | Polyuréthane bi-composant en phase aqueuse |
| ➤ Rapport pondéral A/B | | 100 / 10 |
| ➤ Aspect | | Mat, Satin, Brillant |
| ➤ Masse volumique à 23°C | Composant A | 1042 kg/m ³ environ |
| | Composant B | 1075 kg/m ³ environ |
| ➤ Extrait sec en poids | | 30 % |
| ➤ Viscosité cinématique à 20°C | Composant A | 40 s |
| (DIN 53211/4) | Composant B | 24 - 28 s |
| ➤ Durée pratique d'utilisation à 20°C | | 4 heures |

Impact sanitaire

Étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils (Arrêté du 19 avril 2011) :



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Certifié ISO 9001

Impacts sanitaires :
Directive COV 2010 N°2004/42/CE du 21/04/04 et substances
dangereuses. Catégorie Annexe II A / j / PA
Taux de COV < 140 g / l
Exempt de formaldéhyde, acétaldéhyde, toluène et xylène.

MODE D'EMPLOI

Support et préparation

L'état du support, sa nature et sa préparation constituent un facteur essentiel de réussite du revêtement.

Les surfaces à traiter seront parfaitement propres, sèches, sans poussière et débarrassées de tout corps anti-adhérent avec un traitement mécanique éventuel. Il est important d'éliminer toutes traces de graisse, huile, résidus de cire et de produits d'entretien.

Condition d'application

- Les locaux seront clos et hors d'eau.
- Les zones d'intervention seront condamnées pendant la préparation du support, l'application des résines et la période de séchage. Elles seront protégées jusqu'à réception du revêtement.
- Température minimale (support et ambiance) : + 5°C avec 3°C au-dessus du point de rosée.
- Degré d'hygrométrie de l'air maximum : 80 % HR.

Application

- Bien mélanger les emballages de composant A et B.
- Verser le composant B dans le composant A et mélanger jusqu'à l'obtention d'un mélange uniforme.
- Laisser mûrir 5 minutes avant de commencer l'application pour obtenir un résultat optimal (le non-respect de cette recommandation entraîne une polymérisation incomplète avec des caractéristiques physico chimiques amoindries).
- Appliquer l'HYDROTHANE F1 au rouleau microfibre de 250 mm.
- En général une seule couche suffit, mais dans le cas d'un revêtement absorbant ou pour un effet protecteur supérieur, une deuxième couche pourra être appliquée. Dans ce cas le délai de recouvrement est d'au moins 2 H à 20°C.

Consommation : environ 0,050 kg/m²/couche

IMPORTANT : Ne pas couvrir et ne pas laver l'HYDROTHANE F1 avant les 7 jours de séchage à 20°C.

Mise en service

	+ 10°C	+ 20°C	+ 30°C
Délai recouvrement min	8 h	5 h	4 h
Délai recouvrement max	24H	< 24h	< 12H

Nettoyage du matériel

- Avant durcissement à l'eau.

CONDITIONNEMENT

- HYDROTHANE F1 : En kit de 5,5L (Composant A : 5L et Composant B : 0,5L) soit des kits de 5,75 kg (Composant A : 5,21 kg et Composant B : 0, 54 kg).
- HYDROTHANE F1 RG : En kit de 5,5L + composant C (Composant A : 5L et Composant B : 0,5L et Composant C : 1,5 kg) soit des kits de 7,25 kg (Composant A : 5,21 kg et Composant B : 0, 54 kg et composant C : 1,5 kg). Voir FT n°089 pour la mise en œuvre

Certifié ISO 9001

INTERDESCO

134 avenue de la Gare • 21220 GEVREY-CHAMBERTIN • France

☎ 03.80.34.31.57 ☎ 03.80.51.85.48


www.interdesco.com

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés tout en évitant les courants d'air et un fort ensoleillement, port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité

STOCKAGE

- Dans un endroit sec et a une température comprise entre 5°C et 30°C, à l'abri de toute intempérie.
- Le composant B ne doit pas être en contact avec l'humidité.
- Pendant 6 mois à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé.

	
INTERDESCO 134 avenue de la Gare 21220 GEVREY-CHAMBERTIN	
07	
EN 13813	
Couche de finition	
Réaction au feu :	PND
Résistance a l'usure (BCA) :	AR0, 5
Force d'adhérence :	PND
Résistance a l'impact :	PND

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.

Certifié ISO 9001